UQÀM Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉCHANGES ÉTUDIANTS – ENTENTES BILATÉRALES

MOBILITÉ ENTRANTE	
Contact	Marie-Hélène L'Heureux l_heureux.marie-helene@uqam.ca
PROCESSUS D'ADMISSION	
Nomination en ligne	Les étudiants doivent d'abord être nominés par leur université d'attache.
Date limite	Au plus tard le **1er avril 2018** pour toute l'année universitaire suivante (automne et / ou hiver).
CALENDRIER 2018-2019	
Trimestre d'automne Trimestre d'hiver	4 septembre – 19 décembre 2018 7 janvier – 28 avril 2019
COMPÉTENCES LINGUISTIQUES	
Langue d'enseignement	Tous les cours sont donnés en français à l'UQAM. Les étudiants doivent donc maîtriser le français parlé et écrit à leur arrivée.
Prérequis	Le niveau minimum généralement accepté est Intermédiaire / Avancé ou l'équivalent de B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues. Les résultats des tests suivants seront acceptés : - École de langues ou Département de français de l'université d'attache; - TFI (test de français international); - TCF (test de connaissance du français); - DELF (Diplôme d'études en langue française); - DALF (Diplôme approfondi de langue française). **IMPORTANT** : Si le candidat n'est pas en mesure de fournir un des documents ci-dessus, il devra faire le test de classement de l'École de langues de l'UQAM en ligne avant d'être admis à l'UQAM. Des frais de 60 $ CAD s'appliquent.
PROGRAMMES D'ÉTUDES ET SÉLECTION DE COURS	
Programmes d'études pour étudiants en échange	Le choix du programme d'études doit être conforme à l'entente d'échange étudiant établie entre l'UQAM et l'établissement d'attache de l'étudiant. Certains programmes d'études ne sont pas offerts aux étudiants en programme d'échange, les étudiants doivent vérifier cette information avant de postuler.
Choix de cours	▸ Tous les étudiants doivent obligatoirement remplir la section **Choix de cours** du formulaire de demande de participation au programme d'échange de l'UQAM. ▸ La sélection de cours doit se faire à partir **d'un seul programme d'études et d'un seul cycle d'études**. ▸ Les informations sur les programmes d'études de l'UQAM sont disponibles sur le site Internet du Registrariat. ▸ Une recherche par code de programme d'études permet d'accéder à la liste des cours offerts dans le programme choisi. Les cours sont regroupés sous l'onglet *Cours à suivre et horaires*. ▸ Tous les cours libellés *ateliers*, *stages*, *séminaires d'intégration* ou *projet de mémoire* ne sont pas accessibles aux étudiants en programme d'échange. ▸ La majorité des cours à l'UQAM sont de 3 crédits. Un cours de trois crédits correspond à 45 heures de cours en classe données sur une période de 15 semaines, à raison de 3 heures par semaine.

	▸ Tous les étudiants en programme d'échange **doivent être inscrits à temps complet** durant tout le séjour d'études à l'UQAM. Le nombre de cours et/ou de crédits exigés pour valider un **régime d'études à temps complet** par trimestre est : **Programmes de 1er cycle** (certificat ou baccalauréat) : ✓ 12 à 15 crédits (4 ou 5 cours de 3 crédits). **Programmes de cycles supérieurs** (maîtrise, DESS ou doctorat) : ✓ un minimum de 6 crédits (2 cours de 3 crédits).
Programmes de cycles supérieurs	Certains programmes de maîtrise exigent la réussite de 16 années de scolarité avant la participation au programme d'échange. Ainsi, pour être admissible à un programme de maîtrise, un étudiant devra avoir complété l'équivalent d'une année de master avant de participer au programme d'échange à l'UQAM.
DOSSIER DE CANDIDATURE	
	□ **Formulaire de demande de participation** approuvé et signé par l'établissement d'attache et signé par l'étudiant; □ **Lettre de motivation** en français; □ **Relevés de notes officiels** pour chacune des années d'études universitaires complétées ou en cours (traduction si nécessaire); □ **Liste complète des cours** auxquels vous êtes présentement inscrit (e); □ Deux (2) **lettres de référence** de professeurs (es) de votre université; □ Attestation de compétences linguistiques (si nécessaire); □ Photocopie du **certificat de naissance** (ou extrait du livret de famille) sur lequel apparaissent les noms et prénoms du père et de la mère; □ **Curriculum vitae**; □ **Portfolio imprimé** pour les programmes : arts visuels et médiatiques, design graphique et design de l'environnement et art dramatique (scénographie).
ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	
Tous les dossiers doivent être envoyés en **trois exemplaires** **(1 original et 2 photocopies)**.	Les dossiers doivent être envoyés à une des deux adresses suivantes, selon le mode d'envoi (poste régulière ou messagerie) : **Adresse postale (poste régulière)** Université du Québec à Montréal Service des relations internationales Marie-Hélène L'Heureux Case postale 8888, succursale Centre-ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8 **Adresse géographique (service de messagerie : Chronopost, UPS, FEDEX)** Université du Québec à Montréal Service des relations internationales Marie-Hélène L'Heureux Pavillon Saint-Denis 1290, rue Saint-Denis Bureau AB-9200 Montréal (Québec) Canada H2X 3J7 Téléphone : 1 (514) 987-3000, poste 2786

Réponse officielle	Les candidats reçoivent une réponse officielle (acceptation ou refus) directement à leur adresse personnelle. Le Registrariat de l'UQAM envoi les réponses à partir du 1er juin.

RELEVÉS DE NOTES

Système de notation

Légende du relevé de notes

A+ = 4.3	A = 4.0	A- = 3.7	Excellent
B+ = 3.3	B = 3.0	B- = 2.7	Très bien
C+ = 2.3	C = 2.0	C- = 1.7	Bon
D+ = 1.3	D = 1.0		Acceptable
E = 0			Échec

Relevé de notes

Le Registrariat de l'UQAM envoie les relevés de notes directement aux étudiants, à leur adresse personnelle. Les relevés de notes sont envoyés deux mois après la fin du trimestre d'études.

Les étudiants qui sont à l'UQAM pour deux trimestres recevront un relevé de notes par trimestre.

IMPORTANT : Les étudiants doivent s'assurer que leur adresse dans leur dossier du Registrariat de l'UQAM est l'adresse dans leur pays d'origine où ils souhaitent recevoir le relevé de notes.

PRÉPARATION DU SÉJOUR

Le site Internet du Service de l'accueil des étudiants étrangers contient une foule d'informations qui seront utiles pour aider les étudiants à préparer leur séjour d'études à l'UQAM au Québec.

Immigration :

Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et Permis d'études

Tous les candidats qui prévoient faire un séjour de plus de six mois doivent obligatoirement obtenir un permis d'études avant le séjour en plus d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ). Ces documents peuvent prendre jusqu'à 6 semaines à obtenir, prévoyez les délais.

Aucun étudiant ne sera autorisé à prolonger son séjour d'études pour un 2e trimestre s'il n'a pas obtenu ces documents d'immigration avant d'arriver au Québec.

Visa temporaire

Les ressortissants de certains pays doivent obtenir un visa temporaire pour venir au Canada, peu importe la durée du séjour. Vous trouverez la liste de ces pays sur le site Internet d'Immigration Canada.

Autorisation de voyage électronique (AVE)

Les étudiants qui viennent au Canada en séjour d'échange étudiant pour une période de moins de 6 mois **et** qui n'ont pas besoin de présenter un visa de résident temporaire en raison de leur pays d'origine devront obtenir une AVE.

Cliquer ici pour déterminer si vous avez besoin d'une AVE.

Assurances obligatoires

La loi régissant l'assurance maladie du Québec exige des étudiants étrangers d'être en possession d'une assurance santé valide au Québec.

En conséquence, l'UQAM facture à tous les étudiants étrangers des frais pour la couverture médicale obligatoire pour un montant **332.00 $ CAD** par trimestre. Le montant peut changer sans préavis.

Veuillez prendre note qu'**aucune assurance santé obtenue dans le pays d'origine exemptera l'étudiant des frais de l'UQAM** pour la couverture médicale.

Ententes de réciprocité (sécurité sociale)	Si le pays de citoyenneté du candidat a signé une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale avec le Québec, l'étudiant pourrait être couvert par la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Les pays qui ont une telle entente sont la Belgique, la Grèce, la Finlande, la France, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège et le Portugal. Consulter le site Internet de la RAMQ et le Guide pratique pour les étudiants internationaux.
Stages et activités de recherche	**IMPORTANT** - Les activités de travail ou de stages hors campus **ne sont pas accessibles** aux étudiants en programme d'échange ni l'encadrement de recherche qui devra être assumé par l'université d'attache de l'étudiant. L'UQAM n'est pas responsable des étudiants qui effectuent un stage au Québec durant leur séjour en programme d'échange. Si un étudiant prévoit **effectuer un stage** en même temps que les études à l'UQAM, il doit **obligatoirement** se prémunir **d'un permis de travail en plus du permis d'études**. Si l'étudiant ne peut pas obtenir un permis de travail, il lui sera impossible d'effectuer un stage au Québec en plus de sa participation au programme d'échange. Les informations sont disponibles sur le site Internet de l'Accueil des étudiants étrangers (travail étudiant).
HÉBERGEMENT	
Appartements ou chambres à louer	Le Service d'hébergement de l'UQAM offre aux étudiants une liste d'appartement ou de chambres à louer.
Résidences universitaires	L'UQAM offre la possibilité d'une chambre en résidences universitaires. Une copie de la lettre d'admission est requise pour faire une réservation.
Hébergement temporaire	Si l'étudiant n'a pas trouvé d'hébergement avant votre arrivée à Montréal, le Service d'accueil des étudiants étrangers présente liste de ressources où vous pourrez trouver un hébergement temporaire, le temps de trouver un endroit où rester pour toute la durée du séjour d'études.